

PARTIE NON OFFICIELLE

Papapete, le 15 octobre 1878.

La corvette anglaise *Opal*, commandée par M. Robinson, capitaine de vaisseau, et armée de 41 canons, est arrivée dans notre port dimanche dernier, venant des îles Sandwich, et en dernier lieu par les côtes du vent.

Le lendemain matin des saluts ont été échangés entre la terre et ce bâtiment, qui doit séjourner une quinzaine de jours à Tahiti.

UNE SEMAINE DANS LES VALLÉES DE FAUTAU ET DU PUNARUA

— Suite et fin. (Voyez le précédent numéro.)

IV.

Vendredi 16 août. — Grand est notre étonnement ce matin de ne pouvoir atteindre de la main les objets que nous avons appendus la veille aux rares arbres qui nous ont abrités cette nuit : c'est que le sommier de verdure (fougères bifurquées) sur lequel nous avons reposé a fléchi au moins d'un mètre. Nous aïrions, sans contredit, roulés dans les alimes, si nous n'eussions fait notre tort. L'humus, en effet, sur lequel pousent les hautes fougères ou nous sommes, est bien en contre-bas de notre coque improvisée. Il a 6 h. 20 m. du matin, le thermomètre marque 13°6 du côté de la vallée O., et 14°1 du côté de Fautau.

Nous contemptions pendant quelque temps encore toute la beauté du ravissant panorama que nous avons sous les yeux. Le paysage est vraiment grandiose. Aussi loin que la vue peut s'étendre on peut admirer la riche végétation de ces vallées et les montagnes se dressant comme pour limiter l'espace et compléter le tableau. Sur les bords des aiguilles du Maïao et dans les crevasses des rochers abonde une petite plante rampante, très-gracieuse dans ses ondulations : au milieu des fougères qui pousent sur le sol végété, arboreuse d'un effet tout gracieux, très-rachitique, le *cheimaru*, quelques arbres fougères groupés sur plusieurs points et formant par-ci par-là un effet tout pittoresque.

Après avoir assisté au lever du soleil et dressé procès-verbal de notre ascension sur l'étroite crête du col du Diamètre, nous songeons à lever le camp.

Vallée de la Fautau. — Pendant un quart d'heure nous marchons le cap à l'ouest, sur l'écartement compris entre le Maïao et le Maïao ; nous vivons de bord en bord dans la direction N.-E. en suivant à mi-côte les contreforts de ces deux pics. Pas la moindre trace d'un sentier ! Nos guides courent toujours dans la ligne, laissant, sur nos observations, les troncs d'arbres à hauteur d'appui, comme pour conserver les traces d'un sentier ouvert. Nous opérons à la descente avec des pentes variant entre 40°00 et 1°00 ; nous contournerons la base du Diamètre, toujours dans la direction N.-E., à travers une végétation de fougères très-denses ; c'est un fourré inextricable sur lequel nos pieds meurtris trouvent une assiette glissante et difficile. De là les chutes sans nombre qui provoquent les coups de cheu nos caniques une bruyante hilarité. Bientôt les fougères et les esprits diminuent ; nous retrouvons une forte dépression, au pied d'une grande muraille de basalte. Ici la route présente une solution de continuité ; c'est pourtant un point de passage obligé. Nos perches, étendues horizontalement et redoublées par nos caniques de chaque bord, nous passons, en nous appuyant sur ces perches qui nous servent de main courante, nos pieds posés dans les safrancés du rocher. A 9 heures nous entrons dans la région des fei ; déjà les bavares *omamao* (oiseaux à plumage jaune cendré) font entendre au-dessus de nos têtes un ramage échevelé ; ils semblent troubler dans leur solitude : on les voit disparaître par couples sur les flancs opposés des montagnes qui sont traversées ; et à quelques rares, oiseaux à gros bec et à plumage gris-noirâtre, ayant les pattes du grimpereau.

A dix heures nous avons presque contourné le Diamètre ; nous nous installons aussitôt au bord d'un cours d'eau, un nouveau gage à pente très-rapide tombant sur des roches, qui donne des lacs d'écume ; c'est le point que nous choisissons pour notre halte du matin. Privée d'eau depuis la veille et nos vivres ayant sensiblement diminué, nous retrouvons vite notre estomac fatigué dans un énorme brouet improvisé. Après une heure de sieste bien acquise, nous continuons notre descente vers le N. 4° N.-O., à travers une grande vallée de fei ; il est deux heures lorsque nous voyons la première cascade qui alimente le Faarahi, dont nous suivons en partie le cours très-déclic. Les lacs de ce cours d'eau, comme sur certains points de la vallée du Punarua, sont couverts d'opipi dont l'odeur forte nous ennuie. Plus loin, en descendant la Vauora, nous faisons une provision de racine d'arbre (le *kaia*, *Prunella myrsinifolia*) ; c'est avec cette racine que les indiens se fabriquent autrefois une boisson, dit-on, très-enivrante.

Derrière nous, au S.-O., nous apercevons mieux, d'où nous sommes placés maintenant, la cascade bruyante dont nous venons de parler. Nous gravissons et redescendons ensuite un court ravin qui convert de fei, et après avoir de nouveau traversé la rivière Vauora, nous nous arrêtons un instant sur un point ombragé par des palmiers.

A deux heures nous descendons dans la direction plein Nord, sur un sentier sinueux et incommode, dans une vallée très-encaissée. Devant nous se dresse, à une distance moindre de cinquante mètres, le gigantesque *omamao*, que nous sommes obligés de gravir pendant trois-quarts d'heure de temps avec des rampes moyennes de 0°35 et 0°60 par mètre ; nous passons à environ cent mètres du grand rocher (conglomérats basaltiques) qui semble détaché et n'est en réalité qu'en surplomb, comme pour délier les passants dans leur élan. Mais cette fois les monts ne nous arrivent pas ; nous voyons apparaître enfin la case du fort adossée sur le flanc d'une montagne dans l'étroit défilé de la grande chaîne de ceinture, dont la direction générale court du S.-E. vers le N.-O.

Le même jour, un chemin à lacs régulièrement construits, et agrémenté sur tout son parcours, nous conduit sur le plateau des

Francis, à 400 mètres environ d'élévation du fort. De ce plateau, couronné de plusieurs buissons de roses du Bengale, si le regard se porte vers le Diamètre et les hautes montagnes de l'Aorai et du Maïao qui semblent le défendre, on est impressionné de l'effet imposant et pittoresque du tableau. De tous côtés les ombes du ciel donnent à l'ensemble des lignes une physionomie particulière. Quel champ d'étude pour l'observateur !

Le lendemain, samedi 17 août, après une nuit de repos bien remplie, nous effectuons sans difficulté notre retour au chef-lieu de la colonie par la vallée que tout le monde connaît et qu'il nous semble inutile de décrire. Mais, en passant, que le chemin qui conduit au fort a été tracé dans les meilleures conditions possibles, et compressions nous d'ajouter, qu'étant donnée sa rampe, si l'assiette de ce chemin pouvait sur plusieurs points être élargie et améliorée, on aurait une bonne route carrossable jusqu'au poste lui-même, à la condition, bien entendu, d'établir de bonnes banquettes de sûreté dans les passages dangereux.

V.

DESCRIPTION DU TRACÉ PROPOSÉ : VOIES ET MOYENS D'EXÉCUTION. CONCLUSION.

On a vu, d'après ce qui précède, que la route du Punarua à Fautau par le col de Maïao ou Diamètre, suivie par nos guides presque en ligne droite, n'est quasi-partout qu'un mauvais sentier abrupt et impraticable, dont les pentes et les rampes varient entre 0°15, 0°28, 1° et 1°20 par mètre, à travers des bois de gouviers, de pua-ra, toutes les essences du pays et de fougères inextricables.

Ce sentier, pour le rendre praticable, ne peut donc point être amélioré dans son assiette actuelle ; mais en le développant en pays de montagne au moyen de divers lacs, on pourrait réduire les rampes et les pentes à 0°15 par mètre au moins, ce qui constituerait une notable et suffisante amélioration.

Les redressements à faire ne soulevant aucune difficulté n'occasionneront aucune dépense pour leur acquisition.

La largeur totale d'un sentier à projeter nous paraîtrait convenablement fixée à deux mètres (2°00).

Quant à la dépense que la construction proprement dite du chemin occasionnerait rien que pour l'établissement de la voie (à l'exclusion des ouvrages d'art), elle peut être fixée approximativement à un franc vingt-cinq centimes (1°25) le mètre courant.

Le tracé en pointillé rose de la carte jointe au présent rapport, ayant en chiffres ronds un développement moyen de quarante kilomètres (40°00), la dépense totale serait donc de cinquante-deux mille francs (52°000).

Il y aurait été pourvu successivement par les prestations en nature (et par anguilles) et par les prestations forcées des prisonniers ou des contribuables sous contrainte. Un crédit en argent serait en outre voté pour achats de vivres, lard salé, biscuit et autres à distribuer au besoin aux indigènes travaillant loin des centres habités.

La construction d'un sentier dans les vallées du Punarua et de Fautau, avantages au point de vue stratégique mis de côté, a bien son importance : elle intéresse non-seulement les habitants des districts sus-mentionnés, mais encore beaucoup de propriétaires qui habitent le chef-lieu de la colonie ; et son exécution faciliterait la création éventuelle d'un village général à l'extrémité du bassin du Punarua, où de vastes pâturages pour l'élevage du bétail pourraient être établis.

Nos avons donc lieu d'espérer, en dernière analyse, que le projet d'ouverture de ce sentier sera favorablement accueilli par le Chef de la colonie, aussi bien que par toutes les personnes appelées à le juger.

A. Duru.

Conducteur des ponts et chaussées.

Papapete (Tahiti), le 31 août 1878.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Dépêches extraites du Courrier de San Francisco.

FRANCE.

Paris, 20 août. — Les dépouillements faits par le bureau des élections indiquent que les républicains ont une majorité de 54 sur 73 conseils-généraux. Les publications ont gagné six sièges.

Paris, 22 août. — Le Président de la République a gracié et accordé des commutations de peines à 80 communistes.

Paris, 22 août. — Cinq mille personnes assistaient au Congrès de la paix. Tolain présidait. On a voté des résolutions en faveur d'un arbitrage international. Il a été donné lecture de lettres de Victor Hugo et de Louis Blanc.

Paris, 7 août. — La conférence franco-américaine pour la discussion du traité de commerce entre la France et les États-Unis a eu lieu aujourd'hui. Quarante députés américains environ étaient présents ; presque toutes les chambres de commerce de France étaient représentées. Le sentiment général était en faveur d'un traité de commerce. Un projet provisoire de traité a été rédigé et transmis à un comité spécial qui déposera son rapport vendredi prochain.

Paris, 10 août. — La conférence internationale pour le traité de commerce franco-américain, après une discussion très-sérieuse, a adopté un traité de commerce qui propose l'abolition des droits prohibitifs français et la réduction de 30 à 50 pour cent des droits français et américains. La réduction la plus considérable affecte les vins et les sérieries ; le tarif qui régit ces produits sera réglé d'après une échelle mobile d'une durée de trois ans. L'adoption de ce projet a été accueillie par de vifs applaudissements.

Paris, 12 août. — Les députés américains à la conférence franco-américaine se sont présentés aujourd'hui chez le ministre du commerce et lui ont soumis le projet de traité de commerce.

Paris, 6 août. — On vient de former un comité d'organisation ayant pour objet de préparer un grand tir à la cible international qui aura lieu du 8 au 25 septembre et auquel prendront part les sociétés françaises et étrangères ainsi que les délégations des armées active et territoriale de France.

ANGLÈTERRE.

Londres, 10 août. — Mardi prochain à la grande revue navale que passera la Reine, la flotte se composera de dix vaisseaux de haut bord, huit navires à torpilles, six sloops et canonnières et deux bateaux-torpilles.

Paris, 13 août. — Le temps n'était point favorable à une revue navale, mais les spectateurs étaient nombreux. Sa Majesté l'Impératrice est allée à la revue sur le yacht Victoria aux côtés de son fils, le prince de Galles. Les gros vaisseaux cuirassés, des monitors à tourelles, des croiseurs, des batteries cuirassées et des bateaux-torpilles, des navires de guerre et de transport, ont été revus. Il n'y a pas eu d'explosion, mais il y avait de la poudre.

Londres, 16 août. — A l'occasion de la prorogation du Parlement anglais, la House of Commons a discuté la question suivante :

« Lorsque, dans un moment critique pour les affaires publiques, je suis réuni au commencement de l'année, j'estime que, dans l'intérêt de mon empire, il était nécessaire de prendre des mesures de précautions pour lesquelles je suis prêt à notre liberté. »

En même temps, je suis assuré que je n'aurais rien fait pour conserver la paix. Votre réponse fut catégorique et vous contribuâtes dans une large mesure pour assurer la solution pacifique des difficultés pendantes. Les stipulations de la convention conclue entre la Russie et la Porte, en tant qu'elles affectaient les traités précédents, furent, après discussion, soumises au congrès des puissances dont le consensus prévalut en faveur de la paix, qui, j'ajoute à la crainte, est satisfaisante et durable.

« L'empire Ottoman n'a pu sortir d'une guerre désastreuse sans pertes sérieuses, mais les arrangements intervenus ultérieurement, plus favorables aux sujets de la Porte, ont établi pour celle-ci une indépendance relative qui lui permet de ne redouter aucune agression. »

« J'ai conclu avec le Sultan une convention qui a été soumise à votre approbation. Cette convention donne une forme plus précise aux engagements que, d'accord avec d'autres puissances, j'ai pris en 1856 vis-à-vis de la Porte au sujet de ses possessions asiatiques, où des réformes nécessaires ont été introduites. »

J'ai pris possession de l'île de Chypre afin de contrôler les réformes promises et d'assister le Sultan dans la tâche d'établir les assises d'un bon gouvernement. Mes relations avec toutes les puissances sont cordiales. »

ALLEMAGNE.

Berlin, 1^{er} août. — Les dernières élections pour le Reichstag allemand ont donné les résultats suivants : Conservateurs, 47 ; Nationaux libéraux, 77 ; Progressistes, 19 ; Ultramontains, 35 ; Associés irrécconciliables, 2 ; Associés autonomistes, 2 ; Socialistes, 3 ; Polonois, 8 ; Particularistes, 1. Il y a ballottages dans 36 collèges électoraux.

Berlin, 16 août. — Emile Hœdel, qui a été arrêté à la suite de l'assassinat de Guillaume, le 14 mai dernier, dans l'avenue des Tilleuls, a été décapité ce matin dans la cour de la nouvelle prison. Le décret impérial ordonnant que la justice suivrait son cours a été signé le 8 de ce mois. Hœdel était âgé de 24 ans. Au cours de son procès il a toujours affirmé qu'il n'avait pas l'intention de tuer l'empereur, mais qu'il voulait seulement se suicider en public afin de provoquer la sympathie en faveur des souffrances du peuple.

LE TRAITE DE BERLIN.

Berlin, 2 août. — L'échange des ratifications du traité de Berlin aura lieu samedi prochain, ainsi que le Congrès, l'avait décidé, notwithstanding le défilé de la Porte.

Londres, 20 août. — On mande de Constantinople que les ambassadeurs d'Angleterre, de France et d'Allemagne ont invité la Porte d'une manière impérative à exécuter sans réserve les stipulations du traité de Berlin. Une dépêche de Vienne annonce que Bismarck a fait entendre à la Porte que toute tentative pour éluder ses obligations serait immédiatement suivie de mesures telles que les circonstances l'exigeraient.

TURQUIE.

Constantinople, 17 août. — La commission internationale envoyée aux monts Rhodope pour y faire une enquête au sujet de l'insurrection, est de retour à Constantinople. Le rapport de cette commission confirme pleinement tout ce qui a été dit au sujet des plus cruautés exercées par les Bulgares et les Bulgares ; il donne les détails les plus circonstanciés sur les actes de barbarie qui ont été commis depuis l'arrivée de l'armée russe.

Constantinople, 26 août. — Le rapport de la commission des monts Rhodope a été signé lundi à Baykord par les délégués bulgares, français, italien et turc ; ceux de Russie et d'Allemagne refusaient de signer. Le délégué d'Autriche a été empêché pour cause de maladie.

Constantinople, 37 août. — Une députation d'Ulmès a présenté au Sultan un mémoire sollicitant un changement de ministère.

NOUVELLES DIVERSES.

Londres, 31 juillet. — Une importante conférence a eu lieu hier au palais de l'évêque de Winchester à Farnham. Douze évêques américains étaient présents ; l'évêque de Winchester président. Le père Hyacinthe et l'évêque Hertzog, de Suisse, ont fait connaître la nature des réformes qui s'opèrent dans les Eglises de France et de Suisse. Une « résolution » a été votée par l'évêque Hertzog dans l'œuvre qui a pour objet de venir en aide à l'évêque Hertzog dans l'œuvre qui a pour objet de former des candidats pour le sacerdoce.

Rome, 1^{er} août. — Le cardinal Franchi, secrétaire d'Etat pontificale, est décédé ce matin à une heure.

Berlin, 12 août. — Bismarck a informé le nonce papal que les pontifes aux lois ecclésiastiques par les évêques qui nomment des candidats à vie, ont précédé toute tentative d'établir une entente entre l'Allemagne et le Vatican.

ÉTAT CIVIL.

Supplément à l'Etat des mouvements survenus dans l'état civil des Européens à Tahiti pendant le 3^e trimestre 1878.

NAISSANCES.

24 septembre. Auguste-Eliodore Germain, fille de Joseph Germain et de Félicité Mary.

TOUTES.

2 septembre. Lydia-Eliosa Parker, fille de Walter Parker et de Tessie Ogas Ormond.

FAMILLI.

19 septembre. Sophie-Joséphine Picard, fille de Joseph-Sébastien Picard et de Valentine Pua.

Résumé des affaires qui doivent être appelées devant la haute cour tahitienne aux dates suivantes.

3^e Session 1878. — Putuputu ma maha 1878.

Dates.	Noms des parties.	Noms des terres en litige.
1 ^{er} août.	2 ^e août.	3 ^e août.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.
1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 10 heures 1 ^{er} à 10 heures.	1 ^{er} août 1878, 1 ^{er} à 1

ANNONCES

Étude de M^{re} VAN DEN YENNE, défenseur.

SUCCESION

et de dernière publication prescrite par l'art. 710 du Code civil.

Le Tribunal civil de première instance de Papeete, par Juge
en date du 2 avril 1878, enregistré, rendu sur la requête du sieur
Marcelle (Maurin), cointer de la prise de cette ville, y demeurant, a donné
acte audit sieur Marcelle, agissant en qualité de tuteur légal de son fils mineur,
de sa demande d'aveu en possession de la succession du sieur Joseph Belmont
son vivant propriétaire, demeurant à Papeete, décédé à l'hôpital militaire de
cette ville, le 20 août 1861, sans laisser aucun héritier connu au degré successible,
et, avant de faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des for-
malités de publication voulues par la loi.

Pouf extrait certifié conforme par le Défenseur soussigné :

A Papeete, le 12 octobre 1878.

T. VAN DEN YENNE, défenseur.

A LOUER PRÉSENTMENT

Une maison composée d'un magasin avec comptoir et étagères
et d'un premier étage, située à Papeete, rue de Nivou, au coin de la
rue de Chaut ;

Une maison située dans la même ville, rue Dumont d'Urville, en face de la
rue de Brea.

S'adresser à M^{re} LANGONNET, défenseur.

A LOUER

Une maison d'habitation contenant quatre chambres, avec
cuisine séparée et un kiosque pour servir à manger.

S'adresser à M^{re} VASSEZ GARNIERES, rue de Rivoli, Papeete.

AVIS

NOTICE

Le Docteur W. S. Davis a l'honneur d'informer le public
qu'il sera à Papeete le vendredi 19 du
mois, soit le 20 octobre 1878, à 9 heures
et pendant ce temps il se mettra à la
disposition des personnes qui auront
besoin de ses services. 326

PARAÎT FAATIT.

T^e faaitie hia nei te faai teneu na te toata Tenito ra o
Aline, e tia i Vaitepa, e mai te aore i pei toi ra tatou mau faratu i
ni mahaia 15, mai te aiu mahane laia, o haava hia taau faia ra mai te o
i te ture. 327

La femme Vahneriti a Nohob
ho, demeurant à Pape, et agis-
sant avec l'autorisation de son mari,
demande à faire inscrire en son nom
la terre Tavehi, she dans le district
de Pape, et appartenant à sa mère,
décédée. 312

T^e faaitie nei toi poupi hia
ho i toa i roro a, o Puhia a Pre,
e tia i Hia, e tia toata Toa o la
ra, e pou toi atou loi e i too ra
no te poua no te fema ra no la
to, e vai te mahaia ra no la Pape,
e tia taata ra te Afoinae Tavea
e Tavehi, e tia tahi i Puanasie
e tahi i Arue, i faaitie te hinoaro
ra i toa, na roto i te parau i faaitie
na roto i te Pape no i toa a toa
1878. Poma a Pre.

Le sousigné, Puhia a Pre,
demeurant à Hia, fait savoir
à tous ceux à qui il appartiendra,
qu'il a mis opposition à la vente de
la partie de la terre Atevi, she dans
le district de Pape, et que les nom-
més Afoinae et Tavea a Tavehi,
demeurant à Pape, ont déclaré
l'autre à Arue, ont déclaré vouloir
vendre par acte public dans le Mes-
sager du 4 octobre 1878. 323

Puhia a Pre.

Les indigènes Tahiha a Teave
ho, Puhia a Teave, femme
Morand, Maruri a Teave et le Hui-
nauu a Teave, demeurant à Puanasie
et à Pape, demandent à faire inscrire
en leur nom la terre Atevi, she dans
le district de Puanasie, et enregistré
au nom de leur sœur Turohahi
a Teave, décédée. 325

T^e faaitie nei toi poupi hia
ho i toa i roro a, o Puhia a Pre,
e tia i Hia, e tia toata Toa o la
ra, e pou toi atou loi e i too ra
no te poua no te fema ra no la
to, e vai te mahaia ra no la Pape,
e tia taata ra te Afoinae Tavea
e Tavehi, e tia tahi i Puanasie
e tahi i Arue, i faaitie te hinoaro
ra i toa, na roto i te parau i faaitie
na roto i te Pape no i toa a toa
1878. Poma a Pre.

Le sieur Teuau a Ori,
demeurant à Papeete, demande à
faire inscrire au nom de sa sœur Te-
gahia a Tehei, dont il est gardien,
la terre Vioa, she dans le district de
Pape, ainsi que la terre Atevi et la
vallée de Ati Anau, she dans le district
de Papeete ; ces terres sont déjà in-
scrites au nom de ses père et mère,
décédés. 318

T^e faaitie nei toi poupi hia
ho i toa i roro a, o Puhia a Pre,
e tia i Hia, e tia toata Toa o la
ra, e pou toi atou loi e i too ra
no te poua no te fema ra no la
to, e vai te mahaia ra no la Pape,
e tia taata ra te Afoinae Tavea
e Tavehi, e tia tahi i Puanasie
e tahi i Arue, i faaitie te hinoaro
ra i toa, na roto i te parau i faaitie
na roto i te Pape no i toa a toa
1878. Poma a Pre.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 10 au 16 octobre 1878.

DATES	PRESSION BAROMÉTRIQUE			TEMPÉRATURE			PLUIE	VENTS DOMINANTS
	Baromètre	Hauteur d'eau	à 6 heures de nuit	à 6 heures de jour	à 9 heures	à 12 heures		
10 oct.	76.44	00.10	22.3	29.8	26.05	27.05	"	N N E à 10 h.
11 oct.	76.21	00.05	22.4	29.6	26.00	26.35	"	O N E à 10 h.
12 oct.	76.51	00.05	22.5	29.8	25.20	26.05	"	O N E à 10 h.
13 oct.	76.65	00.10	22.2	29.2	25.70	25.97	"	O N E à 10 h.
14 oct.	76.20	00.10	22.3	29.2	25.70	25.97	"	N N O à 10 h.
15 oct.	76.27	00.10	21.4	30.0	25.70	25.97	"	N N E à 10 h.
16 oct.	76.60	00.05	21.2	30.2	25.70	25.97	"	N N E à 10 h.

Papeete — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT